



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin conseille LVMH dans le cadre de son partenariat stratégique avec Accor pour le développement d'Orient Express

Paris, le 17 juin 2024

Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com

Xavier Colard
xcolard@cazalsmanzo.com

Thomas Claudel
tclaudel@cazalsmanzo.com

Le 13 juin dernier, la société LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy), leader mondial du luxe, a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec le groupe Accor. Cette union vise à accélérer le développement d'Orient Express, marque emblématique et renommée pour ses expériences de voyage exclusives depuis plus d'un siècle.

Fondée en 1987, LVMH regroupe un large éventail de marques prestigieuses dans les domaines de la mode, des vins et spiritueux, de la parfumerie, de l'horlogerie, de la joaillerie et de la distribution sélective.

En s'associant avec Accor, LVMH réaffirme son engagement à offrir des expériences uniques et luxueuses à sa clientèle mondiale.

L'Orient Express, train de luxe créé en 1883, assure la liaison entre Paris et Vienne puis Venise, à partir de 1919, puis Constantinople devenue Istanbul, desservant ainsi plusieurs capitales européennes. Ce dernier traverse ainsi l'Europe et symbolise la rencontre entre l'Orient et l'Occident.

Suite à son acquisition par la société Accor en 2022, naissent de nouveaux projets emblématiques de trains, hôtels et voiliers, dont le niveau d'exigence témoignera du positionnement exceptionnel d'Orient Express au sein de l'univers du voyage.

En s'associant au renouveau de cette marque emblématique, LVMH apporte son savoir-faire unique dans les produits et services de haute qualité illustré notamment, dans l'univers du voyage, par le train Venice Simplon-Orient-Express et les cinq autres trains aussi exploités par Belmond à travers le monde.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est intervenu sur les aspects fiscaux de l'opération/du partenariat.

Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires dédié au droit fiscal. Ses sept associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

LVMH	Skadden : Guillaume Goubeaux, Samia Makhtoum, Aurore Martinelli – Corporate A&O Shearman : Florent Belin – Financement Cazals Manzo Pichot Saint Quentin : Bertrand de Saint Quentin, Romain Pichot (Associés), Louis Durin (Collaborateur) – Fiscal
Accor	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton Reed Smith